



Presse Nationale

> Politique



Audience du Chef de l'Etat: Alassane Ouattara échange avec la ministre des Affaires étrangères du Ghana

« Je suis venu présenter les condoléances du Président Nana Akufo Addo du Ghana à son homologue ivoirien, Alassane Ouattara. La disparition du Premier Ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly, est certes une grosse perte pour la Côte d'Ivoire mais aussi une grosse perte pour toute la sous-région ouest-africaine », a déclaré la ministre des Affaires étrangères, Shirley Ayorkor Botchway, à la sortie de l'audience que le Président Alassane Ouattara lui a accordée hier à sa résidence à la Riviera Golf. « Avec la disparition du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, l'Afrique perd un de ces valeureux fils, le monde perd un haut cadre. Nous prions pour le repos de son âme », a dit la ministre des Affaires étrangères du Ghana.



Présidentielle 2020 : Marcel Amon-Tanoh annonce sa candidature

Sa candidature à la présidentielle était fortement pressentie. Marcel Amon-Tanoh, ministre dans plusieurs gouvernements, longtemps homme de confiance d'Alassane Ouattara, a annoncé, mercredi 22 juillet, sa candidature à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020. « Au regard de l'expérience que j'ai acquise au service de mon pays, après vous avoir longuement écouté et après avoir mûrement réfléchi, j'ai décidé de me porter candidat à la prochaine élection présidentielle », a énoncé l'ancien ministre. « Je veux être le trait d'union. Le trait d'union entre l'État et le peuple, le trait d'union entre le respect de nos traditions et notre désir de modernité, le trait d'union entre les religions, les régions et les générations, le trait d'union entre tous les Ivoiriens », a-t-il déclamé.

> Economie



Bauxite de Bénéné à Bongouanou : feu vert du gouvernement pour l'exploitation

Le ministre des Mines et de la Géologie, Jean-Claude Kouassi, a présidé le mercredi 22 juillet 2020 à Abidjan-Plateau, la signature de l'avenant N°1 de la convention minière entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la société Lagune Exploitation Bongouanou, en vue du développement du projet de bauxite de Bénéné.



Affaire "maltraitance des animaux du zoo d'Abidjan" : le ministre Alain Donwahi très remonté contre les informations véhiculées

Depuis quelque temps, les informations selon lesquelles les animaux du Zoo d'Abidjan sont victimes de maltraitance, font le chou gras de certains médias et des réseaux sociaux. Ceux-ci mentionnent que les animaux se trouvant dans l'unique animalerie que compte la Côte d'Ivoire sont exposés à des dangers du fait d'une malnutrition doublée d'une maltraitance. C'est pour prendre le contrepied de ces informations qui desservent le pays, que le ministre des Eaux et forêts, Alain Richard Donwahi, a entrepris, le mardi 21 juillet 2020, une visite dans ce jardin pour animaux. Il s'est inscrit en faux contre les allégations selon lesquelles les animaux sont maltraités et malnutris dans cette ménagerie d'Abidjan, la capitale économique ivoirienne. Sa visite dans cette animalerie visait à rétablir la vérité mais surtout à éclairer la lanterne des Ivoiriens et de la communauté internationale.

> Société



Examens à grand tirage : les épreuves orales du baccalauréat 2020 ont démarré hier

Ce sont 318 995 candidats à l'examen du baccalauréat 2020 au titre de l'enseignement secondaire général qui prennent part aux épreuves orales qui se tiennent du 22 au 25 juillet sur toute l'étendue du territoire.



Coronavirus, maisons d'arrêt et de correction : les agents de santé suspendent leur grève

Le mouvement d'humeur n'aura duré qu'une journée. Les personnels de santé au sein des maisons d'arrêt et de correction de Côte d'Ivoire avaient entamé, hier mercredi 22 juillet 2020, une grève pacifique pour réclamer une prime de prise en charge des cas de Coronavirus constatés au sein des prisons, principalement à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA). Mais aussi, leur prise en compte dans le paiement des primes de sujétion octroyées par le ministère de la Justice, aux personnels des prisons. « Le ministre nous a reçus et il a promis de répondre favorablement à notre demande, d'ici peu. Donc, nous avons suspendu le mot d'ordre », nous a confié les responsables de ces agents grévistes.



COVID-19 : 202 nouveaux cas confirmés

La Côte d'Ivoire a enregistré 202 nouveaux cas confirmés de contamination au Covid-19 hier mercredi 22 juillet 2020, 138 patients guéris et 0 décès. A la date du 22 juillet 2020, le pays compte 14 733 cas confirmés dont 8 995 personnes guéries et 93 décès, selon les autorités sanitaires ivoiriennes.



Radioprotection et sécurité nucléaires : L'ARSN fait le bilan de son plan stratégique 2018-2020

L'Autorité de radioprotection, de sûreté et sécurité nucléaires (ARSN) est en conclave à Abidjan-Cocody depuis le mardi 21 juillet 2020 pour dresser le bilan de son plan stratégique mis en œuvre sur la période 2018-2020. Elle compte aussi définir les enjeux et les implications de ce plan. « Il est légitime d'évaluer les résultats des activités menées. Nous sommes au terme du plan d'actions stratégiques que l'ARSN a élaboré en 2018. Ce plan stratégique a été la boussole de l'ARSN dans la conduite des activités planifiées de ses services pendant ces trois dernières années », a expliqué à l'ouverture, la directrice générale de l'ARSN, Kouassi Goffri Marie-Chantal. Elle ajoutée que ce plan a été conçu selon une approche de Gestion axée sur les résultats basée sur six orientations phares.

> Culture



Ministère de la Culture et de la Francophonie : Raymonde Goudou-Coffie visite les structures de son département

La ministre de la Culture et de la Francophonie, Raymonde Goudou Coffie, a visité respectivement, l'Office national de cinéma de Côte d'Ivoire, l'Office ivoirien du patrimoine culturel et le Centre national des arts et de la culture (CNAC). La visite des structures sous tutelle s'est arrêtée le mardi 21 juillet 2020, au CNAC. Pour la ministre, cette visite s'inscrit dans sa stratégie de proximité. L'objectif pour elle, était de s'imprégner des conditions de travail de ses collaborateurs.

Vu sur le Net

> Politique



Deuil : la Première Dame apporte son réconfort à la famille de l'ex-Premier Ministre Seydou Elimane Diarra

A la tête d'une délégation composée de l'ambassadeur Maurice Kouakou Bandaman, du ministre des Eaux et Forêts Alain Richard Donwahi, du président du Fonds d'Entretien Routier (FER) Dr Souleïmane Diakité Coty, et de bien d'autres personnalités, l'épouse du Chef de l'Etat, Dominique Ouattara s'est rendue au domicile familiale de l'ancien Premier Ministre Seydou Elimane Diarra, à Cocody Deux-Plateaux. Au nom du Président de la République et en son nom personnel, Madame Dominique Ouattara a présenté ses condoléances à la famille de M. Seydou Elimane Diarra. L'ambassadeur Maurice Kouakou Bandaman, au nom du couple présidentiel, a salué les mérites et la contribution inestimables de l'illustre disparu pour le pays durant les années de troubles et d'instabilité socio-politique.

> Société

Sécurité civile : deux engins roulants pour le centre de secours d'urgence rénové de Grand-Bassam

Dans le cadre de la sécurité civile, le centre de secours d'urgence rénové de la ville de Grand-Bassam a reçu ce mercredi 22 juillet 2020 deux engins roulants des mains du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général Vagondo Diomandé. La cérémonie de remise du don a été placée sous le sceau du respect des engagements pris et symbole du renouveau de l'Office national de protection civile (ONPC).



Institut de Formation et d'Education Féminine (IFEFF) : La ministre Ramata Ly-Bakayoko donne le top départ de l'examen de fin de formation

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Ramata Ly-Bakayoko, a procédé ce mercredi 22 juillet 2020 au lancement des compositions des Instituts de Formation et d'Éducation Féminine (IFEFF) au centre de Yopougon où 36 candidates réparties dans trois salles de classe ont composé en pâtisserie. Encourageant les candidates, la ministre les a enjoint à donner le meilleur d'elles-mêmes. Notons que ce sont au total 625 auditeurs et auditrices qui prennent part à cet examen sur toute l'étendue du territoire national, dont 157 en couture enfant, 162 en couture adulte et 306 en pâtisserie.

Agence de Presse

> Economie



Signature d'une convention entre la Chambre de commerce et d'industrie et la plate-forme de la presse numérique de Côte d'Ivoire

La Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) et la Plate-forme de la presse numérique de Côte d'Ivoire (PNCI) ont signé une convention par la biais de laquelle ces organismes s'engagent à des offres de promotion mutuelle auprès de leurs partenaires. La plate-forme de la presse numérique assurera la visibilité des actions de la Chambre de commerce et d'industrie à travers des publications tandis que la Chambre de commerce fera la promotion des activités de la PNCI et la mettra en contact avec ses partenaires et investisseurs nationaux et internationaux, selon une note en date du 22 juillet 2020.

> Société



Un groupe agroalimentaire octroie plus de 1,5 milliard FCFA pour la restauration du couvert forestier ivoirien

Un groupe agroalimentaire opérant en Côte d'Ivoire, a signé un protocole d'entente avec le ministère ivoirien des Eaux et Forêts en vue de la restauration du couvert forestier du pays, par la mise en œuvre d'un projet de réhabilitation de la forêt classée de Cavally (Ouest), pour un investissement de plus de 1,5 milliard FCFA. La convention a été signée par le ministre ivoirien des Eaux et Forêts Alain-Richard Donwahi, et Thomas Caso, le directeur général de Nestlé Côte d'Ivoire, lors d'une cérémonie.



La CSCI déploie des agents sensibilisateurs pour lutter contre la maladie à Coronavirus

La Convention de la société civile ivoirienne (CSCI) a déployé, mercredi 22 juillet 2020 à Abidjan, ses agents sensibilisateurs et observateurs dans le district d'Abidjan et à l'intérieur du pays dans la mise en œuvre de son plan d'action contre la maladie à Coronavirus (Covid-19). Ce déploiement vise à accroître la sensibilisation des populations et surtout de faire le monitoring du respect des mesures barrières édictées par le gouvernement. Les actions seront orientées vers les acteurs de la société civile, du transport, des PME, des producteurs agricoles, des commerçants du vivrier, des leaders communautaires ainsi que des jeunes et des femmes, selon le coordonnateur national de la CSCI, Mahamadou Kouma.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.offdel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.